

INSCRIPTION

première année

collez
ici
votre photo

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir étudier ma candidature pour suivre dans votre établissement la formation professionnelle en sophrologie et m'inscrire en première année.

M. M^{me}

NOM :

prénom :

adresse :

CP : ville :

tél. domicile :

tél. travail :

tél. mobile :

e-mail * :

profession actuelle :

date de naissance :

professions déjà exercées :

études :

diplôme(s) :

situation de famille :

* Souhaitable pour une bonne coordination de l'information

** Il est possible d'envoyer une photo (visage de face) par mail à condition que ce ne soit pas une photocopie de photo.

PIÈCES À FOURNIR

- Demande d'inscription (ce document)
- CV
- Photo d'identité **
- Copie(s) des diplôme(s)
- Bulletin d'inscription « employeur » ou son accord de prise en charge (option)

RÈGLEMENT À JOINDRE

NB : les frais de scolarité doivent être réglés au comptant lors du premier cours. Cependant, il est possible de demander un échelonnement de paiement.

- 300 € à valoir sur les frais de scolarité (Chèque libellé à l'ordre de Sophragora)
- Ne verse pas les 300 €, j'ai pris contact avec votre secrétariat pour le règlement échelonné.
- Ne verse pas les 300 € car ma formation est prise en charge par :

J'accepte les conditions énoncées en page 2

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes salutations distinguées.

date :

signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Certificat de Formation en Sophrologie

Au terme de la seconde année

Frais de scolarité

2050 € par année

Calendrier 2018 (première année)

>>> Cours :

6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 9 juin,
1^{er} septembre, 6 octobre, 10 novembre, 8 décembre.

>>> Journées de supervision collective :

4 mars, 10 juin, 2 septembre, 9 décembre

>>> Présentation publique des « mémoires »

et remise de l'attestation de formation : 7 octobre

Possibilité de prise en charge par l'employeur ou tout organisme payeur, dans le cadre de la formation continue. Le tarif, dans ce cas, est de 2950 € par année.

Ces prix sont nets. Ils comprennent les cours et le matériel pédagogique.

RECEVABILITÉ

Le nombre de places étant limité, les inscriptions aux cours sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers ; la Direction se réserve le droit de refuser des inscriptions lorsque les effectifs des groupes sont complets. Il est donc recommandé de s'inscrire dès que possible ■ Un dossier incomplet ne peut être instruit ; il vous sera retourné sans avoir été enregistré. De même, en cas de non acceptation de votre candidature, le dossier vous sera retourné avec tous ses documents, y compris l'intégralité des sommes versées ■ Dans le cas où votre employeur (ou un organisme payeur) prend en charge votre formation, vous n'avez pas à verser les frais de participation aux cours. Pour que votre candidature soit étudiée, néanmoins vous devez obligatoirement joindre à votre dossier une attestation de prise en charge établie par votre employeur (ou par l'organisme payeur). Celui-ci prendra contact avec notre service « Formation Permanente » pour régler votre dossier.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

L'annulation d'une inscription est acceptée si elle est demandée 15 JOURS AVANT le début des cours (le cachet de la poste faisant foi). Dans ce cas, il sera retenu la somme de 30 € pour frais de dossier ■ **Il ne serait accordé aucune réduction ni remboursement de tout ou partie des frais d'études en cas d'absence, de départ volontaire ou d'exclusion de l'étudiant pour faute.**

AUTORISATION

Je soussigné (nom prénom)

autorise Charles Rodà, Docteur en Médecine, Directeur de l'Académie de Sophrologie d'Alsace, à utiliser tout ou partie de mes phénotypes ou mémoires réalisées pendant ma formation à des fins de recherche, de diffusion ou de publications.

Date :

Signature :

précédée de la mention « Lu et approuvé »

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le : N° d'arrivée :

candidature refusée Dossier retourné le :

candidature acceptée Entretien prévu le :

Avis après entretien avec le candidat : Branche :
 admis clinique
 non admis socio-prophylactique
 gestion du stress et dév. personnel